



## AVIS DE RECRUTEMENT

### La Ville de LE PORT

#### RECRUTE

Par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)  
Ou par voie contractuelle

#### UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES ACTIVITÉS SPORTIVES Catégorie B ou C

Placé(e) sous l'autorité du responsable du service des Sports, l'agent aura en charge la coordination des activités sportives au sein du service.

#### **Missions :**

- **Piloter les missions administratives**
  - Assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs sportifs ;
  - Participer à l'instruction des demandes et au suivi des subventions allouées aux associations sportives ;
  - Préparer le tableau de demandes de subventions annuelles et en assurer le suivi et l'évaluation annuelle ;
  - Conseiller, échanger avec les dirigeants associatifs ;
  - Proposer des conduites de projets.
  
- **Gérer la programmation sportive**
  - Assurer le suivi de l'organisation et l'évaluation des manifestations sportives et plus particulièrement du Village Sportif et du Gala des sportifs ;
  - Participer à la conception des budgets prévisionnels des événementiels et en assurer le suivi opérationnel ;
  - Être force de proposition pour des actions nouvelles et organiser l'accompagnement des projets sportifs du tissu associatif.
  
- **Lien avec les écoles, partage avec les équipes pédagogiques**
  - Travailler en concertation avec le conseiller pédagogique EPS de la circonscription du Port pour les écoles du premier degré ;
  - Travailler en concertation avec les coordonnateurs EPS pour les collèges et les lycées du Port ;
  - S'assurer de la mise en œuvre de la continuité des projets entre le temps scolaire et le hors scolaire ;
  - Communiquer avec les référents EPS de l'éducation nationale sur des projets éducatifs en lien avec le sport, notamment ceux orientés vers la santé ;
  - Travailler en lien avec l'Éducation Nationale sur le suivi, la régulation des projets ainsi que l'évaluation de leur impact sur les résultats scolaires des élèves.

#### **Profil :**

- Connaissance des règles de sécurité sur les équipements sportifs ;
- Qualité du travail rendu (fiabilité, respect des délais, définition du travail, soin) ;
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'aptitudes au travail ;
- Faire preuve d'initiatives dans l'exercice de ses missions ;
- Faire preuve de discrétion sur l'analyse des différents dossiers à traiter ;
- Esprit d'équipe.

**Conditions particulières d'exercice :**

Agent qui peut être amené à être mobilisé ponctuellement sur les manifestations organisées par la DEH et autres en dehors des horaires de bureau (notamment en soirée, week-end et jour férié).

**Poste à pourvoir rapidement**

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le *vendredi 14 mai* 2021 à

Monsieur le Maire de LE PORT  
B.P 62004  
97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le **22 AVR 2021**  
**LE MAIRE**

  
**Olivier HOARAU**